



# NOTE D'INFORMATION

n° 24.29 – Juillet 2024

## Le baccalauréat 2024 - Session de juin

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteure : Fanny Thomas, DEPP-A2

Édition : Souphaphone Douangdara, Johanna Sztanke

Maquette : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

► À la session du baccalauréat de juin 2024, avec 91,4 % d'admis en France, le taux de réussite global est légèrement en hausse par rapport à celui de juin 2023 (91,0 %, soit + 0,4 point).

Le taux de réussite au baccalauréat général, de 96,1 %, augmente de 0,4 point par rapport à juin 2023. Celui du baccalauréat technologique augmente de 0,5 point avec 90,3 %.

Dans la voie professionnelle, avec 83,4 %, le taux de réussite augmente de 0,6 point.

En données provisoires, la part des bacheliers dans une génération atteint 79,1 % en 2024, en baisse de 0,2 point par rapport à juin 2023.

Les candidats de la session de juin 2024 sont 58 % à obtenir leur diplôme avec mention.



En 2024, le taux de réussite (provisoire)  
au baccalauréat est de

**91,4 %**

**96,1 %** Bac général

**90,3 %** Bac technologique

**83,4 %** Bac professionnel

► 748 600 candidats, y compris des formations agricoles, se sont présentés à la session de juin 2024 du baccalauréat. 684 200 ont été reçus. Le taux de réussite global atteint 91,4 %.

Au total, en juin 2024, le taux de réussite est en hausse de 0,4 point par rapport à juin 2023. Cette hausse atteint 0,6 point dans la voie professionnelle, 0,5 point dans la voie technologique et 0,4 point dans la voie générale.

Le nombre total de candidats présents à la session 2024 augmente de 9 300 (+ 1,3 %) par rapport à 2023. Cette hausse est largement portée par la voie technologique (+ 3,8 %) avec 5 700 présents de plus et, dans une moindre mesure, par la voie professionnelle (+ 3 100 présents, soit une hausse de 1,5 %). L'effectif des présents est stable dans la voie générale (+ 500 présents). Le nombre de diplômés augmente de 11 700 pour l'ensemble des trois voies.

En données provisoires, la proportion de bacheliers dans une génération s'établit à 79,1 % en 2024, en baisse de 0,2 point par rapport à juin 2023.

### Un taux de réussite en nette progression depuis une vingtaine d'années

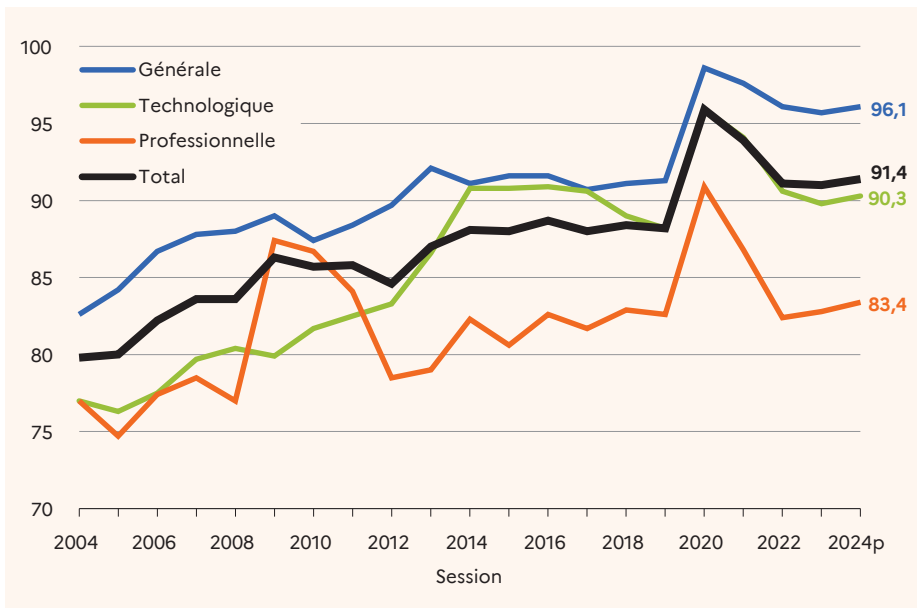
Jusqu'en 2013, le taux de réussite à l'issue de la session de juin a progressé régulièrement dans la voie générale, puis a fluctué autour de 91 % ↘ **figure 1**. Les taux de réussite des voies technologique et professionnelle sont restés proches jusqu'en 2007. Celui de la voie technologique a ensuite augmenté jusqu'à rattraper son retard par rapport à la voie générale, en 2014. À la suite d'une modification réglementaire instaurant une « épreuve de contrôle », dite de rattrapage, le taux de réussite de la voie professionnelle a connu une hausse très importante en 2009 avant de retrouver, en 2012, son niveau de 2008. Entre 2014 et 2019, il oscille entre 80,6 % et 82,9 %, restant bien inférieur à ceux des voies générale et technologique. Dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le taux de réussite au baccalauréat des sessions de juin 2020 et juin 2021 est supérieur de 6 à 8 points par rapport à ceux des sessions antérieures

dans les trois voies. Après une diminution importante en 2021 et en 2022, son évolution est plus contenue.

### Un taux de réussite de 96,1 % dans la voie générale, soit une hausse de 0,4 point

Le taux de réussite au baccalauréat général est en hausse par rapport à 2023 (+ 0,4 point) ↘ **figures 2 et 3**. Au total, le nombre de bacheliers généraux (372 300) augmente de 2 000 par rapport à la session de juin 2023, sous l'effet de la hausse de la réussite. En 2024, 55 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat général. 42,9 % d'une génération obtient un baccalauréat général. Avec l'arrivée au baccalauréat de la nombreuse génération 2006, cette proportion diminue de 0,7 point ; elle reste supérieure à celles des sessions antérieures à la crise sanitaire.

### ➤ 1 Évolution du taux de réussite à l'issue de la session de juin du baccalauréat selon la voie depuis 2004 (en %)



p : les données 2024 sont provisoires.

Champ : France (Mayotte à partir de 2012).

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, Ocean ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 24.29. DEPP

### Un taux de réussite de 90,3 % dans la voie technologique, soit une hausse de 0,5 point

La réussite au baccalauréat technologique est en hausse de 0,5 point par rapport à juin 2023.

Elle recule fortement dans la série STI2D (- 2,7 points). L'évolution est quasi stable dans les séries ST2S et STHR (de - 0,2 à + 0,2 point). Le taux de réussite augmente un peu plus en STD2A (+ 0,3 point) et en STL (+ 0,5 point). La hausse est plus marquée dans la série S2TMD (+ 0,9 point) et la plus importante en STMG (+ 1,7 point).

Parmi les 154 000 candidats présents de la voie technologique (5 700 de plus qu'en 2023, soit + 3,8 %), 139 100 ont obtenu leur diplôme en juin 2024. Ils sont 5 800 de plus qu'en 2023, sous l'effet conjugué de la hausse des effectifs d'inscrits et de la réussite. Ces diplômés représentent 20 % des bacheliers.

16,0 % d'une génération obtient un baccalauréat technologique, soit 0,4 point de plus qu'en juin 2023.

### ➤ 2 Résultats au baccalauréat, session de juin 2024

Séries	Premier groupe d'épreuves			Second groupe d'épreuves		Total		
	Présents	Taux de réussite (%)	Taux d'échec (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
<b>Baccalauréat général</b>	<b>387 468</b>	<b>91,2</b>	<b>1,9</b>	<b>26 754</b>	<b>71,5</b>	<b>387 468</b>	<b>372 329</b>	<b>96,1</b>
STI2D	29 088	77,0	6,4	4 835	71,6	29 088	25 862	88,9
STL	6 710	83,9	4,5	778	60,4	6 710	6 097	90,9
STAV	5 174	97,4	2,6			5 174	5 037	97,4
STMG	84 753	76,7	5,8	14 851	73,4	84 753	75 922	89,6
ST2S	21 875	81,8	4,1	3 083	65,0	21 875	19 908	91,0
STD2A	3 878	95,6	1,2	122	64,8	3 878	3 787	97,7
S2TMD	404	98,0	1,0	4	100,0	404	400	99,0
STHR	2 161	89,6	2,9	162	75,3	2 161	2 059	95,3
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>154 043</b>	<b>79,2</b>	<b>5,3</b>	<b>23 835</b>	<b>71,5</b>	<b>154 043</b>	<b>139 072</b>	<b>90,3</b>
Production	96 902	80,4	15,5	3 998	68,0	96 902	80 651	83,2
Services	110 201	80,5	15,1	4 847	70,7	110 201	92 105	83,6
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>207 103</b>	<b>80,4</b>	<b>15,3</b>	<b>8 845</b>	<b>69,5</b>	<b>207 103</b>	<b>172 756</b>	<b>83,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>748 614</b>	<b>85,7</b>	<b>6,3</b>	<b>59 434</b>	<b>71,2</b>	<b>748 614</b>	<b>684 157</b>	<b>91,4</b>

Champ : France.

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 24.29. DEPP

### ➤ 3 Évolution des résultats au baccalauréat, session de juin 2024

Séries	Session de juin 2024			Rappel session de juin 2023		
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
<b>Baccalauréat général</b>	<b>387 468</b>	<b>372 329</b>	<b>96,1</b>	<b>386 932</b>	<b>370 333</b>	<b>95,7</b>
STI2D	29 088	25 862	88,9	28 098	25 743	91,6
STL	6 710	6 097	90,9	6 664	6 022	90,4
STAV	5 174	5 037	97,4	4 947	4 804	97,1
STMG	84 753	75 922	89,6	80 698	70 906	87,9
ST2S	21 875	19 908	91,0	21 675	19 685	90,8
STD2A	3 878	3 787	97,7	3 818	3 720	97,4
S2TMD	404	400	99,0	363	356	98,1
STHR	2 161	2 059	95,3	2 129	2 033	95,5
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>154 043</b>	<b>139 072</b>	<b>90,3</b>	<b>148 392</b>	<b>133 269</b>	<b>89,8</b>
Production	96 902	80 651	83,2	96 282	79 116	82,2
Services	110 201	92 105	83,6	107 689	89 705	83,3
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>207 103</b>	<b>172 756</b>	<b>83,4</b>	<b>203 971</b>	<b>168 821</b>	<b>82,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>748 614</b>	<b>684 157</b>	<b>91,4</b>	<b>739 295</b>	<b>672 423</b>	<b>91,0</b>

Champ : France.

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 24.29. DEPP

## Un taux de réussite de 83,4 % dans la voie professionnelle, soit une hausse de 0,6 point

La session de juin 2024 compte 207 100 candidats présents au baccalauréat professionnel, soit 3 100 de plus qu'en 2023 (+ 1,5 %). L'effectif augmente de 2 500 dans les spécialités des services et de 600 dans celles de la production.

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel s'établit à 83,4 % contre 82,8 % l'année dernière, soit une hausse de 0,6 point. La hausse de la réussite est modérée dans le domaine des services (+ 0,3 point) et plus marquée dans celui de la production (+ 1,0 point).

25 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel. Au total, le nombre de bacheliers professionnels augmente de 3 900 par rapport à juin 2023 sous l'effet conjugué de la hausse des effectifs d'inscrits et de la réussite.

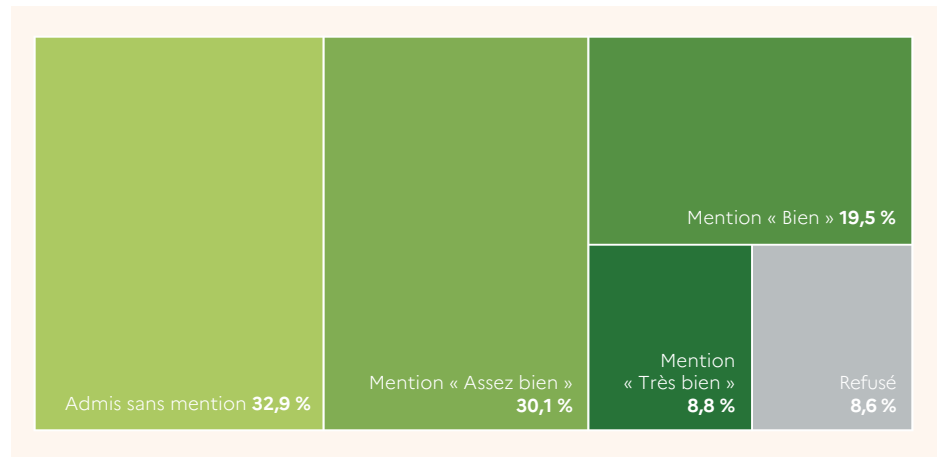
20,2 % d'une génération obtient un baccalauréat professionnel, soit 0,1 point de plus qu'en juin 2023.

## Une mention pour 58,4 % des candidats

Globalement, à l'issue de la session de juin 2024, 58,4 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention **figure 4**. Cette proportion atteint 68,7 % dans la voie générale où 38,2 % des candidats obtiennent une mention « Bien » ou « Très bien » **figure 5**. Dans les voies technologique et professionnelle, respectivement 42,9 % et 51,2 % des candidats obtiennent une mention, et principalement une mention « Assez bien ». La part des candidats reçus avec mention augmente de 1,3 point par rapport à juin 2023. La hausse est plus forte dans la voie professionnelle (+ 2,1 points) que dans les voies technologique (+ 1,6 point) et générale (+ 1,4 point).

La hausse porte sur les mentions « Bien » et « Assez bien », tandis que la part de mentions « Très bien » diminue légèrement. À partir de 2005, avec l'augmentation de la réussite dans la voie générale, les candidats de cette voie obtiennent plus de mentions que les autres. Jusqu'en 2008, la voie professionnelle oscille entre 30 % et 35 % de présents admis avec mention tandis que cette proportion reste un peu supérieure à 20 % dans la voie technologique. Entre 2009 et 2014, la voie technologique gagne 20 points et passe devant la voie professionnelle. Après deux années de baisse pour la voie technologique

### 4 Résultats des candidats présents au baccalauréat, session de juin 2024 (en %)



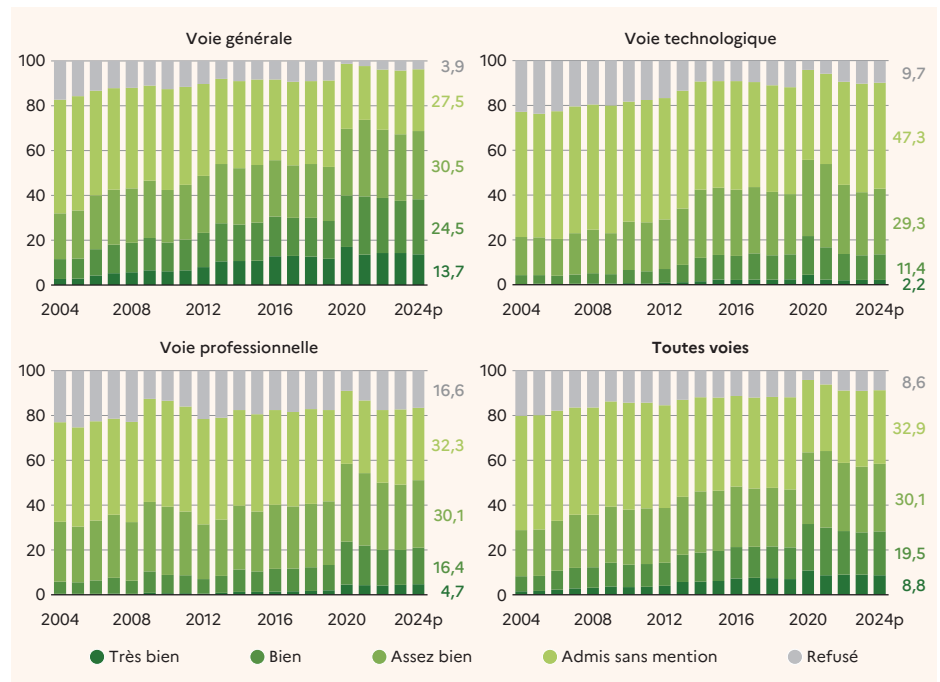
**Lecture :** pour 100 candidats présents à la session de juin 2024, 8,8 obtiennent une mention « Très bien », 19,5 une mention « Bien », 30,1 une mention « Assez bien », 32,9 sont admis sans mention et 8,6 sont refusés.

**Champ :** France.

**Source :** DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 24.29. DEPP

### 5 Résultats des candidats présents au baccalauréat selon la voie depuis 2004 (en %)



p : les données 2024 sont provisoires.

**Lecture :** pour 100 candidats présents à la session de juin 2024 du baccalauréat général, 13,7 obtiennent une mention « Très bien », 24,5 une mention « Bien », 30,5 une mention « Assez bien », 27,5 sont admis sans mention et 3,9 sont refusés.

**Champ :** France.

**Source :** DEPP, Systèmes d'information Cyclades, Ocean ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 24.29. DEPP

et de hausse pour la voie professionnelle, l'ordre s'est inversé à nouveau entre ces deux voies à la session 2019. Les écarts se maintiennent entre les trois voies à partir de la session 2020.

## Les taux de réussite au baccalauréat de l'académie de Rennes sont les plus élevés dans les trois voies

Dans la voie professionnelle, les académies de Bordeaux, Toulouse, Poitiers, Grenoble, Limoges, Besançon, Nantes et Rennes affichent les meilleurs taux de réussite, à plus de 85 %. Ils sont inférieurs à 80 % dans les académies de Paris, Corse, Créteil, Versailles, Guyane et Mayotte **figure 6**.

## 6 Taux de réussite au baccalauréat selon la voie et l'académie, session de juin 2024 (en %)

Académie	Voie			Ensemble
	générale	technologique	professionnelle	
Aix-Marseille	97,0	90,4	83,2	92,0
Amiens	95,3	87,9	81,2	89,4
Besançon	96,4	89,3	87,1	92,0
Bordeaux	96,5	91,7	85,4	92,5
Clermont-Ferrand	96,7	91,6	84,0	91,7
Corse	96,8	93,0	79,4	92,1
Créteil	93,0	87,3	79,1	88,1
Dijon	96,3	91,1	83,9	91,6
Grenoble	97,1	91,2	86,7	93,0
Lille	96,5	90,5	81,5	90,7
Limoges	97,4	90,5	86,8	92,7
Lyon	96,0	89,8	83,8	91,4
Montpellier	97,2	92,6	84,6	92,8
Nancy-Metz	97,0	91,7	84,9	92,1
Nantes	97,6	92,5	88,6	93,9
Nice	95,0	89,0	82,2	90,8
Normandie	96,0	89,7	83,5	91,0
Orléans-Tours	96,3	91,1	83,4	91,4
Paris	97,0	90,0	79,5	92,8
Poitiers	97,1	92,5	86,5	93,0
Reims	95,0	87,1	80,8	89,1
Rennes	98,3	95,1	89,3	95,0
Strasbourg	96,5	89,4	83,0	91,4
Toulouse	97,2	93,7	86,3	93,4
Versailles	95,4	87,0	78,6	90,1
Guadeloupe	94,0	93,6	83,9	90,5
Guyane	87,4	85,0	69,3	79,6
Martinique	96,3	95,2	80,3	90,4
La Réunion	95,5	91,1	81,9	90,2
Mayotte	78,2	76,4	67,8	74,6
France	96,1	90,3	83,4	91,4

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 24.29. DEPP

Dans la voie technologique, les taux de réussite sont les plus élevés à Nantes, Poitiers, Montpellier, Corse, Guadeloupe, Toulouse, Rennes et Martinique, supérieurs à 92 %. Ils sont inférieurs à 88 % à Amiens, Créteil, Reims, Versailles, Guyane et Mayotte. Dans la voie générale, la plupart des académies ont des taux de réussite assez proches : la moitié des académies ont un taux de réussite compris entre 96,3 % et 97,2 %. Il est le plus élevé dans les académies de Limoges, Nantes et Rennes. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

La présente Note d'Information 24.29 porte uniquement sur les statistiques relatives à la session de juin du baccalauréat, tant pour les données de la session courante que pour celles en historique. Les statistiques couvrant à la fois les sessions de juin et de septembre sont disponibles dans le RERS et les séries chronologiques.

#### RERS

– DEPP-MESR, 2023,  
*Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, p. 248-255, 388-389.  
– RERS interactif (fiches 7.21 à 7.24 et 10.07)

#### Séries chronologiques

– « La réussite au baccalauréat »  
– « Les mentions au baccalauréat selon la voie »

## DÉFINITIONS

### Taux de réussite

Il s'agit du rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents à la session de juin du baccalauréat.

### Premier et second groupes d'épreuves

Les épreuves sont organisées en deux groupes. Si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20 aux épreuves du premier groupe, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe (« oral de rattrapage »). Le candidat au baccalauréat professionnel doit en plus avoir eu au moins 10/20 aux épreuves professionnelles pour être admis à se présenter au second groupe. Il passe alors une épreuve dite de contrôle.

### Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers que l'on observerait dans une génération si les individus qui la composent se comportaient, à chaque âge, de la même façon que les individus se présentant à la session observée (en terme de taux de candidature et de réussite à chaque âge).

Il est important d'éviter la confusion avec la notion de taux de réussite au baccalauréat, qui est la proportion des admis par rapport au nombre de présents (91,4 % à la session de juin 2024).

### Session de remplacement

Les candidats qui, pour cause de force majeure ou pour cause de mobilité scolaire européenne et internationale, n'ont pu passer à la fin de l'année scolaire tout ou partie des épreuves terminales du premier groupe, peuvent être autorisés par le recteur d'académie à se présenter aux épreuves de remplacement organisées au début de l'année scolaire suivante (au mois de septembre suivant).

### Séries du baccalauréat technologique

**ST12D** : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable  
**STL** : sciences et technologies de laboratoire  
**STAV** : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant  
**STMG** : sciences et technologies du management et de la gestion  
**ST2S** : sciences et technologies de la santé et du social  
**STD2A** : sciences et technologies du design et des arts appliqués  
**S2TMD** : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse  
**STHR** : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ■